

L'entreprise soussignée,

THAREAUT Menuiserie

Route de la Pommeraye - 49410 SAINT LAURENT du MOTTAY

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

ADEME



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculosquelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : PRESTIGE 58 / 68 mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		PRESTIGE 58	PRESTIGE 68
Essences de bois		Chêne européen (quercus petraea, quercus robur) : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté, Sapelli : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté, (hors pièce d'appui) Moabi : purgé d'aubier, non traité, et en lamellé collé et/ou abouté Sipo : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté (pièces d'appui et jet d'eau)	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Opaque ou transparent – 4 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		58 mm	68 mm
Epaisseur dormants		86 mm	86 mm
Liaison ouvrant - dormant		Battement à mouton et gueule de loup avec crémone en applique et jeu de 4 mm Profils d'étanchéité : 1 joint sur dormant en position intermédiaire, 1 joint sur ouvrant en position intermédiaire, + 1 joint supplémentaire en recouvrement extérieur sur gueule de loup. Option acoustique pour les versions 68 : 1 joint sur dormant en barrière extérieure	
Epaisseur max des vitrages		24 mm	de 24 à 34 mm
Particularités		Jet d'eau bois sur ouvrant, appui et seuil en bois Pour les menuiseries en Sapelli, jet d'eau et pièce d'appui en Moabi ou en Sipo. Protection en aluminium sur aile dormant en TB des portes-fenêtres.	

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2250 x 800	PF1	2250 x 800
	OF2	2250 x 1450	PF2	2250 x 1450
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				
Normes de référence		Evaluation		Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois		Examen sur plans et descriptifs		OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels		Chêne européen, Sapelli, Sipo et Moabi : Produit sous certificat CTB-LCA ou équivalent pour une classe de service 3.		OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier		Examen sur plans et descriptifs		OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois		Chêne européen, Sipo et Moabi (purgé d'aubier) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier.		OUI ⁽¹⁾ Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles. <small>⁽¹⁾ La conception des fenêtres en Sapelli-Moabi ou Sapelli-Sipo est adaptée à un usage en condition humide</small>
		Sapelli (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.1 si purgé d'aubier.		
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition		Exigences minimales respectées par essais de performances		OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète		Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA. (cf URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>		Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence
Performances selon NF EN 14 351-1+A2				
Air, Eau, Vent		A*4 E*7B V*C3 - Rapport d'essais BHD réf. BHD22313 – E01		
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)		Classe 2 – rapport d'essais FCBA n°404 / 13 / 122 / 274		
Forces de manœuvres		Classe 1 – rapport d'essai BHD réf. BHD22313 – E01		
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité		Sans objet		
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)		Sans objet		
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée		Classe 2 (10 000 cycles) – rapport d'essais FCBA n°404 / 13 / 122 / 275		
Performances Thermiques U_w / S^c_w / TL_w (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencés PC.CIAT/2013.110.1)				
Performances du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux Soubassement h=200 mm, et appui bois 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	Sapelli $\lambda = 0,16$ W/(m.K)	Chêne $\lambda = 0,18$ W/(m.K)	Sapelli $\lambda = 0,16$ W/(m.K)	Chêne $\lambda = 0,18$ W/(m.K)
$U_g = 1,1$ W/(m².K) S_g de 58% et $\alpha=0.4$ TL_g de 80% TGI SPACER	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,5$ W/(m².K) $S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,55$	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,55$
$U_g = 1,1$ W/(m².K) S_g de 58% et $\alpha=0.4$ TL_g de 79% TGI SPACER	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,5$ W/(m².K) $S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,54$	$U_w = 1,4$ W/(m².K) $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,54$

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$
PF 2 vantaux 2,18 x 1,48 (H x L), appui bois, double joint, entièrement vitré

Gamme : PRESTIGE 58 mm

$R_{a,tr} = 29$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 33$ (-2 ; -4) dB

Vitrage 4 / 16 / 4

Rapport d'essais FCBA N°404 / 15 / 163 / 3

$R_{a,tr} = 31$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 36$ (-2 ; -5) dB

Vitrage 6 / 14 / 4

Rapport d'essais FCBA N°403-23-0093-A-2-v1-essai N°3

$R_{a,tr} = 34$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 39$ (-2 ; -5) dB

Vitrage 44.2 silence / 12 / 4

Rapport d'essais FCBA N°404 / 15 / 163 / 2

Gamme : PRESTIGE 68 mm

$R_{a,tr} = 35$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 41$ (-2 ; -6) dB

Vitrage 44.2 silence / 20 / 6

Rapport d'essais FCBA N°403-23-0093-A-1-v1-essai N°1

$R_{a,tr} = 38$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 42$ (-1 ; -4) dB

Vitrage 55.2 silence / 14 Ar / 44.2 silence

Rapport d'essais FCBA N°404 / 15 / 163 / 1

$R_{a,tr} = 40$ dB - $R_w(C,C_{tr}) = 45$ (-2 ; -5) dB

Vitrage 66.2 silence / 14 Ar / 44.2 silence + **joint recouvrement sur MGL et option acoustique**

Rapport d'essais FCBA N°404 / 18 / 10

Nota : cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles : 58, et 68 mm. Aucune évaluation AEV, mécanique, endurance, n'a été réalisée pour la version en 68. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme en 58 mm peuvent être étendues à la version en 68 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité de l'annexe A et E de la NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **5 mars 2022** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

